

5 ETUDE HISTORIQUE ET MEMORIELLE

Ce chapitre présente un résumé de l'historique du site tel que reconstitué sur la base des informations collectées lors de la visite du site, de la revue des bases de données publiques et lors de la revue des photographies aériennes.

5.1 CONSULTATION DES BASES DE DONNEES PUBLIQUES

a) *BASIAS : Anciens sites industriels et sites pollués*

BASIAS constitue l'inventaire historique régional des sites industriels et activités de service, en activité ou non, pouvant avoir occasionné une pollution des sols. La finalité de la base de données est de conserver la mémoire des sites pour fournir des informations utiles à la planification urbanistique et à la protection de la santé publique et de l'environnement. L'inscription d'un site dans BASIAS ne préjuge pas d'une éventuelle pollution à son endroit.

Il est important de préciser que cet inventaire couvre une période de recherche de 1850 à 2003. Les sites inventoriés, les activités retenues sont principalement des activités soumises à autorisation ou à déclaration régies par le titre 1^{er} du livre V du code de l'environnement (réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) y compris les dépôts d'hydrocarbures (dépôts de liquides inflammables et stations-service), les décharges d'ordures ménagères et les stations d'épuration.

Ne sont pas retenues :

- Toutes les activités de l'agro-alimentaire (élevage, équarrissage, agriculture), les dépôts de gravats, les dépôts de gaz combustibles (hors fabrication) et les sites militaires (non accessibles) ;
- Les activités faisant l'objet d'autres inventaires : les mines et les carrières, les industries nucléaires et la gestion des déchets radioactifs ;
- Taille minimale des sites à recenser : 30 m³ pour les dépôts de liquides inflammables (DLI), par décision du comité de pilotage du 08/06/2001. Suivant le principe de précaution, les DLI dont le volume est inconnu sont retenus.

Le site d'étude n'est pas référencé dans la base de données BASIAS.

Il n'y a pas de sites BASIAS localisés dans un rayon de 600 m autour du site d'étude.



Figure 6. Sites Basias

b) BASOL

BASOL¹ est la base de données du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE) - Direction Générale de la Prévention et des Risques (DGPR) sur les sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.

Le site d'étude n'est pas référencé dans la base de données BASOL.

Il n'y a pas de sites BASOL localisés dans un rayon de 7 km autour du site d'étude.

c) ARIA

La base de données ARIA (Analyse, Recherche et Information sur les Accidents) répertorie les incidents ou accidents qui ont, ou auraient, pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publiques ou à l'environnement. Ces événements résultent :

- de l'activité d'usines, ateliers, dépôts, chantiers, carrières, élevages... classés au titre de la législation relative aux Installations Classées ;
- du transport de matières dangereuses par rail, route, voie fluviale ou maritime ;
- de la distribution et de l'utilisation du gaz ;
- des équipements sous pression ;
- des mines et stockages souterrains ;

¹ BASOL : base de données sur les sites et sols pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.

- des digues et barrages.

Le site d'étude n'est pas référencé dans la base de données ARIA.

Des accidents ont été recensés sur Carros :

- Incendie dans un bâtiment abritant deux entreprises. N° 12407 - 23/02/1998 - FRANCE - 06 – CARROS - N81.21 - Nettoyage courant des bâtiments. Un feu se déclare dans un bâtiment de 1 500 m² abritant une entreprise de nettoyage industriel et un atelier de sérigraphie.
- Incendie dans une casse automobile. N° 14348 - 15/11/1998 - FRANCE - 06 - CARROS - E38.31 - Démantèlement d'épaves. Dans une casse automobile, un feu qui se déclare dans des empilements de carrosseries, génère de hautes flammes et une abondante fumée. L'intervention mobilise 60 pompiers durant 3 jours. Aucune victime n'est à déplorer.

d) Urbanisme et Secteurs d'Information sur les Sols (SIS)

L'article L.125-6 du code de l'environnement prévoit que l'État élabore, au regard des informations dont il dispose, des Secteurs d'Information sur les Sols (SIS). Ceux-ci comprennent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage, la réalisation d'études de sols et la mise en place de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.

Le site d'étude n'est pas localisé sur un SIS.

Le site d'étude se trouve au droit de la zone UZb3 définie par le PLU de la métropole Nice Côte d'Azur. Cette entité, visible sur la figure ci-dessous, correspond à une zone d'activités industrielles et artisanales.



Figure 7: Zonage du PLUm Nice Côte d'Azur

5.1 INTERVIEW

Lors de cette étude, Monsieur Yves Huon, responsable service maintenance de Monaco Logistique a été interviewé.

Cet entretien a mis en évidence la présence du bâtiment mitoyen à la parcelle Nord, ancien entrepôt de stockage de meubles, à l'acquisition du site. Ce dernier, n'étant pas exploitable, le bâtiment de l'actuelle cellule 1 a été construit puis investi en 2011. La démolition du bâtiment mitoyen a été réalisée environ deux ans après et suivie par la construction de l'extension abritant les actuelles cellules 2, 3 et 4.

5.2 REVUE DES ARCHIVES

Le site n'est pas référencé dans la base de données Basias. La visite des archives n'a donc pas été réalisée.

5.3 REVUE DES ETUDES ANTERIEURES RELATIVES AUX SITES ET SOLS POLLUES

Aucune étude antérieure relative aux sites et sols pollués sur ce site n'a été portée à notre connaissance. Néanmoins, le dossier de porter à connaissance de modification des installations de mai 2019 et le dossier de permis de construire de 2011 (relatif à la démolition bâtiment mitoyen et l'extension du bâtiment existant) ont pu être consultés.

5.4 REVUE DES PHOTOGRAPHIES AERIENNES

Les pages suivantes présentent les photographies aériennes disponibles librement sur Géoportail qui permettent de retracer les changements de configuration du site d'étude. Ces vues aériennes couvrent la période de 1943 à aujourd'hui.

Tableau 4. Photographies historiques

| | |
|---------------------|---|
| Année : 1943 | Réf mission et cliché : C3639-0691_1943_33S26_3153 |
|---------------------|---|



| | |
|--------------------------------|---|
| Observation sur site : | Le site est exempt de construction. La zone industrielle de Carros n'a pas encore été construite. |
| Observation hors site : | Les alentours du site ne sont pas construits, seule la route est présente en rive droite du Var. Le paysage est naturel avec la présence de quelques zones agricoles au sud du site et en rive droite du Var. |

Année : 1956**Réf mission et cliché : C3542-0021_1956_F3542-3642_0036****Observation sur site :**

Identique à 1943

Observation hors site :

Le remblaiement du Var a débuté au sud-est du site

| | |
|---|---|
| <p>Année : 1964</p> | <p>Réf mission et cliché : C3542-0041_1964_FR802_0005</p> |
|  | |
| <p>Observation sur site :</p> | <p>Identique à 1956</p> |
| <p>Observation hors site :</p> | <p>Les travaux de remblaiement se poursuivent au Sud-Est du site.</p> |

Année : 1969

Réf mission et cliché : C3742-0041_1969_F3742_0093

**Observation sur site :**

La zone au droit du site est en cours de remblaiement

Observation hors site :

La construction de la zone industrielle s'étend vers le Nord, la route M6202 bis apparaît.

| | |
|---|---|
| Année : 1970 | Réf mission et cliché : C3742-0052_1970_F3742_0068 |
|  | |
| Observation sur site : | Le remblaiement se poursuit au droit du site. |
| Observation hors site : | La construction de la zone industrielle se poursuit. |

| | |
|---|---|
| Année : 1971 | Réf mission et cliché : C3742-0181_1971_CDP6856_4402 |
|  | |
| Observation sur site : | Le remblaiement se poursuit au droit du site. |
| Observation hors site : | La construction de la zone industrielle se poursuit. Des bâtiments sont construits au Sud de la zone. Les rues et avenues de la zone industrielle sont en construction. |

| | |
|---|---|
| Année : 1974 | Réf mission et cliché : C3539-0094_1974_IFN06_IRC_0170 |
|  | |
| Observation sur site : | Le site est toujours exempt de construction. |
| Observation hors site : | La construction de la zone industrielle se poursuit vers le Nord. De nouveaux bâtiments sont construits dans la zone, l'un d'eux se situe sur une parcelle adjacente à celle du site. Les rues autour du site sont construites. |

| | |
|---|---|
| Année : 1977 | Réf mission et cliché : C3644-0022_1977_FR2833_0819 |
|  | |
| Observation sur site : | Identique à 1974 |
| Observation hors site : | Les constructions autour du site se poursuivent : un bâtiment apparaît sur la parcelle accolée au nord du site. |

Année : 1978

Réf mission et cliché : C3742-0071_1978_F3542-3742_0087



Observation sur site :

Identique à 1977

Observation hors site :

Les constructions autour du site se poursuivent : un bâtiment apparaît sur la parcelle accolée au sud du site.

Année : 1988

Réf mission et cliché : C3643-0022_1988_FD06SUD_0161

**Observation sur site :**

Identique à 1978

Observation hors site :

Les constructions autour du site se poursuivent. Le site est maintenant entouré par des bâtiments.

Année : 1989

Réf mission et cliché : C3642-0021_1989_F3642_0006

**Observation sur site :**

Apparition d'un bâtiment sur le site : agrandissement du bâtiment situé sur la parcelle accolée au Nord du site.

Observation hors site :

Identique à 1988

| | |
|---|--|
| Année : 1994 | Réf mission et cliché : C94SAA1432_1994_FD06_0242 |
|  | |
| Observation sur site : | Apparition d'un local et d'un réservoir de sprinklage à l'angle Sud du bâtiment présent sur site |
| Observation hors site : | Identique à 1989 |

| | |
|---|---|
| Année : 2004 | Réf mission et cliché : 2004_CP04000682_2004_fd0006_250_c_1578 |
|  | |
| Observation sur site : | Imperméabilisation de la zone non construite du site. |
| Observation hors site : | Des habitations ont été construites sur les anciennes parcelles agricoles au Sud du site. |

| | |
|--|--|
| <p>Année : 2017</p> | <p>Réf mission et cliché : GEOPORTAIL</p> |
|  | |
| <p>Observation sur site :</p> | <p>Photographie la plus récente de la zone.</p> |
| <p>Observation hors site :</p> | <p>L'ancien bâtiment présent sur site a été remplacé par un autre indépendant de la parcelle Nord.</p> |

5.5 EVOLUTION DES ACTIVITES

a) *Activités historiques*

Le site a successivement :

- été localisé dans le lit du Var jusqu'à 1969 où un apport de remblais permet la construction de la zone industrielle ;
- été vierge jusqu'en 1989 où il apparait un bâtiment , extension du bâtiment de la parcelle voisine;
- été exploité par la société de commercialisation Europe Import (stockage et manutention de meubles) de 2000 à 2009 ;
- accueillie la société Monaco Logistique depuis 2011 :
 - nouveau bâtiment (actuelle cellule 1) construit après 2007 et intégré en 2011;
 - démolition du bâtiment mitoyen à la parcelle Nord et construction de l'extension, accueillant les actuelles cellules 2, 3 et 4, vers 2013.

b) *Activités actuelles*

Le bâtiment présent sur site est un entrepôt de stockage de marchandises exploité par Monaco Logistique dont l'activité est d'apporter un soutien logistique à usage de ses clients (entreprises et industriels).

5.6 ÉVOLUTION DE LA SITUATION ADMINISTRATIVE

Le site est classé à enregistrement dans la base des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). L'activité du site est régie par :

- l'arrêté préfectoral n°15141 en date du 1er juillet 2016 portant Enregistrement des installations de Carros de la SAM Monaco Logistique ;
- le récépissé de déclaration 15145 du 1er juillet 2016 relative à la rubrique 2662 ;
- l'arrêté du 11/04/17 relatif aux prescriptions générales applicables aux entrepôts couverts soumis à la rubrique 1510, y compris lorsqu'ils relèvent également de l'une ou plusieurs des rubriques 1530, 1532, 2662 ou 2663 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement dans les conditions prévues en annexe V – III ;
- l'arrêté du 22/12/08 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées soumises à déclaration sous l'une ou plusieurs des rubriques n°1436, 4330, 4331, 4722, 4734, 4742, 4743, 4744, 4746, 4747 ou 4748, ou pour le pétrole brut sous l'une ou plusieurs des rubriques nos 4510 ou 4511 ;
- l'arrêté du 23/12/98 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous « l'une ou plusieurs des rubriques nos 4510, 4741 ou 4745 ;
- l'arrêté du 23/12/98 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous la rubrique n° 4511.

Depuis 2016 des modifications ont été apportées concernant :

- les installations (2018) :
 - renforcement de l'isolation de la cellule 2 et l'adjonction d'un traitement d'air,
 - transformation du local de maintenance en un local de charge et création d'une chambre froide positive,
 - modification de la taille des cellules 3 (agrandissement) et 4 (diminution).
- la nature des produits stockés (2019) ; introduction de :
 - solides inflammables,
 - liquides inflammables de catégorie 2 ou 3,
 - produits dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie aiguë 1 ou chronique 1,
 - produits dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie chronique 2,
 - produits toxiques de catégorie 3 pour la voie d'exposition orale,
 - alcool de bouche.

Ces transformations, qui ont fait l'objet de dossiers de porter à connaissance, ont entraîné des changements de régime pour certaines rubriques mais n'ont pas impacté le classement global du site à enregistrement.

Cependant, en vue d'une prochaine évolution des volumes et de la nature des marchandises stockées, un dossier de classement du site au régime de l'autorisation Seveso seuil haut est en cours d'élaboration.

6 IDENTIFICATION DES SOURCES DE POLLUTION POTENTIELLE OU AVEREE SUR SITE

Les sources de pollution potentielle ou avérée identifiées sur le site dans le cadre de l'étude documentaire et historique sont présentées sur la figure suivante et dans le tableau ci-après qui détaille également leur localisation, l'origine de la pollution potentielle ou avérée et les principaux polluants potentiels identifiés.

Tableau 5. Sources potentielles ou avérées de pollution sur site

| REF. | SOURCE | LOCALISATION ET PROFONDEUR | ORIGINE DE LA POLLUTION POTENTIELLE/AVEREE | POLLUANTS ASSOCIES | RISQUE DE POLLUTION DES MILIEUX O / N |
|-------------|---|---|--|---|---|
| G | Groupe électrogène | En bordure Nord-est du site, à proximité du bassin de rétention n°1 | Reserve de carburant et fuites éventuelles directement vers le milieu naturel (posé au sol) | HCT, HAP, BTEX | Oui mais faible |
| S1, S3, S5 | Séparateurs à hydrocarbures | En amont des bassins de rétention n°1, 3 et 5 | BYPASS et contamination du réseau d'eaux pluviales | HCT, HAP, BTEX | Oui : Moyen au niveau de S1 Faible au niveau des autres séparateurs |
| B1 à B3, B5 | Bassins de rétention | En bordure Nord-Est, Sud-est, Sud-ouest et Ouest du site | Eaux chargées en polluants, débordement | HCT, HAP, BTEX, Produits dangereux pour l'environnement | Oui mais faible (surdimensionnés) |
| C | Réservoir de carburant pour le sprinklage | Au sud du bâtiment | Réserve de carburant et fuites éventuelles | HCT, HAP, BTEX | Oui mais faible (rétention et dalle béton) |
| RP | Réseau de collecte des eaux pluviales | Réparti sur le site | Eaux de voiries, produit dangereux pour l'environnement ; déversement accidentel sur la voirie | HCT, HAP, BTEX, En fonction des produits déversés | Oui mais faible |
| - | Remblais | Sur l'ensemble du site | Remblaiement du Var lors de la construction de la zone industrielle | Divers | Oui mais faible (des sondages réalisés à proximité du site d'étude n'ont révélés aucune trace de pollution dans les remblais) |

| REF. | SOURCE | LOCALISATION ET PROFONDEUR | ORIGINE DE LA POLLUTION POTENTIELLE/AVEREE | POLLUANTS ASSOCIES | RISQUE DE POLLUTION DES MILIEUX O / N |
|------|----------------------------------|----------------------------|--|---|--|
| - | Blanchisserie MAJ SA | Parcelle voisine Nord | Activité de blanchisserie | HCT, HAP, BTEX, COHV, PCB, alcools et polyols, Métaux, paramètres azotés, éléments minéraux | Oui |
| - | Activité historique (avant 2000) | Ensemble du site | Activité inconnue | Inconnus | Oui |

Ces sources potentielles ou avérées sont reprises sur l'illustration suivante.

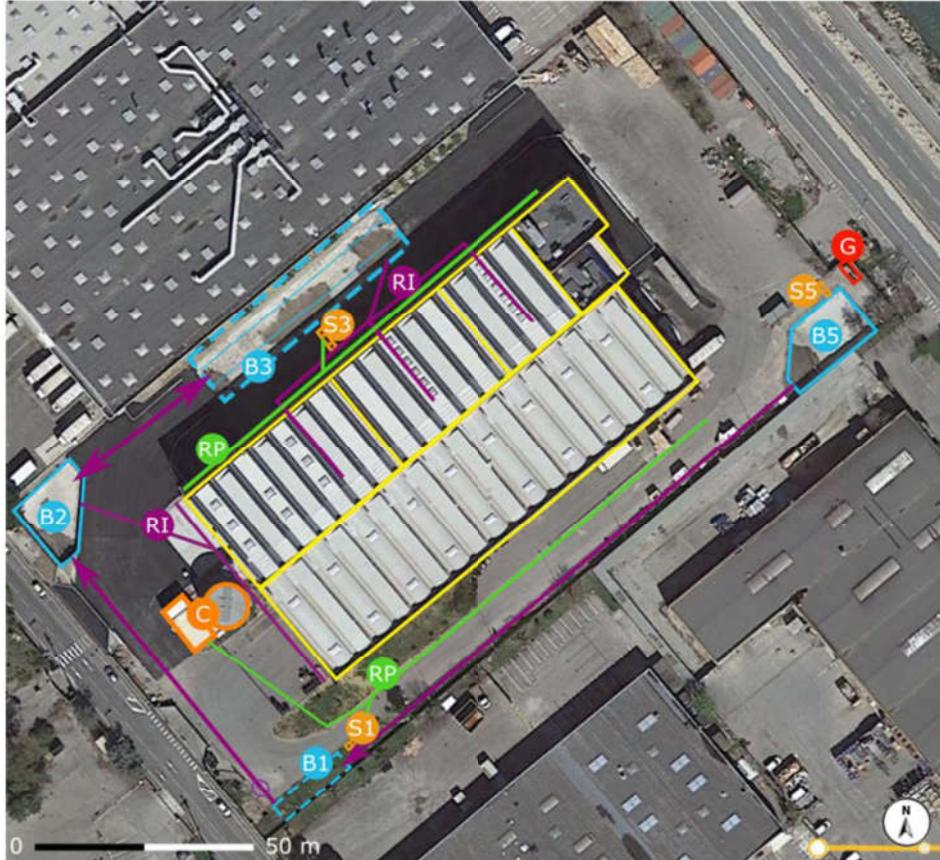


Figure 8. Localisation des sources de pollution

7 PROJET D'UTILISATION FUTURE DU SITE

Le site veut augmenter ses volumes pour prendre en charge de nouveaux produits.

Le tableau ci-dessous reprend les évolutions à venir et leur impact sur le régime de classement du site.

Tableau 6: Evolution du stockage du site

| Situation actuelle | | | Situation future | | |
|--------------------|--------|-----------------------|------------------|--------|---|
| Rubrique | Régime | Volume autorisé | Rubrique | Régime | Volume |
| 1510 | E | 81 360 m ³ | 1510 | E | 81 360 m ³ |
| 1511 | NC | 3 377 m ³ | 1511 | NC | 3 377 m ³ |
| 1532 | NC | 500 m ³ | 1532 | NC | 500 m ³ |
| 2662 | D | 255 m ³ | 2662 | D | 255 m ³ |
| 2663 | NC | 125 m ³ | 2663 | NC | 125 m ³ |
| 2925 | NC | 21,06 kW | 2925 | NC | 21,06 kW |
| 1185-2a) | NC | 75,3 kg | 1185-2a) | NC | 75,3 kg |
| 1450 | D | 0,2 tonnes | 1450 | A | 690 tonnes cumulées avec les 4331 (cellule 3) |
| 4140-2 | NC | 0,015 tonnes | 4140-2 | A | 11 tonnes |
| 4331 | DC | 90 tonnes | 4331 | E | 690 tonnes cumulées avec les 1450 (cellule 3) |
| 4510 | DC | 40 tonnes | 4510 | A | 600 tonnes (cellule 4) |
| 4511 | DC | 110 tonnes | 4511 | A | 330 tonnes (cellule 4) |
| 4755 | NC | 0,020 tonnes | 4755 | NC | 0,020 tonnes |
| | | | 4130-1 | DC | 20 tonnes |
| | | | 4733 | A | 0,8 tonnes |